

Bourgoin Jallieu, La Verpillière,  
L'Isle d'Abeau, St Quentin Fallavier, Villefontaine



GIP CONTRAT DE VILLE de l'agglomération  
Nord Isère

# Dispositif de Réussite Educative en Nord Isère



Bourgoin Jallieu, La Verpillière,  
L'Isle d'Abeau, St Quentin Fallavier,  
Villefontaine

GIP CONTRAT DE VILLE de  
l'agglomération Nord Isère

*Dispositif Intercommunal Réussite Educative*

## 1. Rappel Historique

### Lancement de la démarche :

30 septembre 2003 : volonté **politique conjointe** du **Comité de Pilotage du Contrat de Ville Nord Isère** de définir et mettre en place un programme d'actions pour la réussite scolaire

### Objectifs :

**Une étude - action** pour :

. analyser les causes et les effets de l'échec et du décrochage scolaire sur le territoire

. améliorer la situation socio - scolaire des enfants et des jeunes concernés

### 1. Rappel Historique - suite

#### Les partenaires impliqués :

- l'Etat,
- L'Education Nationale,
- les 5 communes concernées,
- le Conseil Général,
- le Conseil Régional,
- la DDASS, la DDJS, la DDTEFP,
- la CAF de Grenoble et de Vienne,
- le FASILD,
- le REAAP,
- les Centres sociaux et maisons de quartiers,
- la Mission Locale du Nord Isère,
- la BPDJ, la PJJ,
- les opérateurs de terrain intervenant dans le champ de l'éducation pour les enfants non francophones, issus du milieu voyageur, de l'Adaptation et de l'Intégration scolaire,
- les associations de parents d'élèves, les familles...



### 1. Rappel Historique - suite

#### Mise en œuvre :

Démarche de diagnostic partagé réalisée d'octobre 2003 à décembre 2004

- portée par le GIP et **suivie** par un **Comité de Pilotage dédié**  
*composé de : élus des 5 communes, de l'Etat, de l'Inspecteur d'Académie, de la CAF, du Département et du FASILD, de la DDASS*
- **co-financée** dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville par : les 5 communes du Contrat de ville, le SAN, l'Etat et le FASILD
- effectuée par le Centre Ressource Enfance Famille Ecole 38

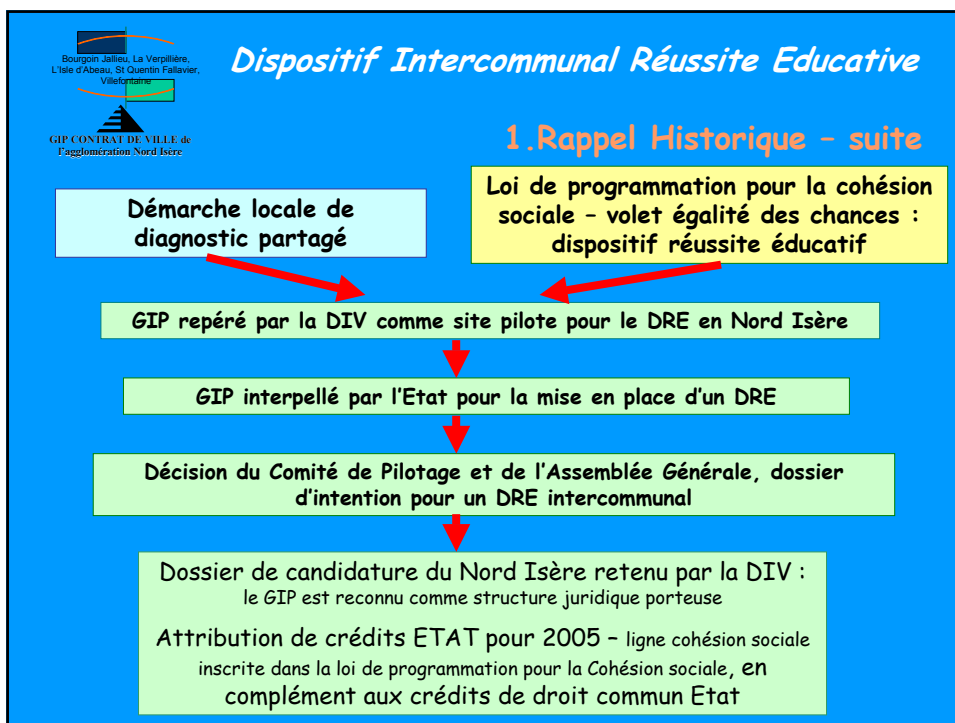
#### Résultats :

- Réalisation d'un **diagnostic intercommunal participatif des difficultés et spécificités** du Nord Isère en matière de décrochage et d'échec scolaires
- **Elaboration partenariale d'un programme d'action pluriannuel adapté de prévention des ruptures et de l'échec scolaires** à l'échelle de l'agglomération Nord Isère et sur les cinq communes du REP Portes du Dauphiné

### 1. Rappel Historique - suite

#### Enseignements principaux :

- ✓ Mobilisation sans précédent : 300 acteurs
- ✓ Territoire dynamique mais complexe, avec un manque de coordination et de synergie des acteurs locaux
- ✓ Facteurs aggravants concernant la situation socio - scolaire
- ✓ Parcours scolaire cloisonné de la petite enfance au lycée
- ✓ Scolarisation difficile pour les enfants non francophones, notamment en 2<sup>nd</sup> degré
- ✓ Difficultés aggravées pour les enfants issus du milieu voyageur
- ✓ Situation alarmante pour la scolarisation adaptée des enfants en grande difficulté d'apprentissage et/ou porteurs de handicaps dans un contexte de sous équipement et de manque de ressources humaines spécialisées
- ✓ Insuffisance de moyens pour la prévention précoce du décrochage scolaire
- ✓ besoins de médiation familles / écoles et de renforcement des actions de parentalité...



### 2. Priorités pour la réussite éducative en Nord Isère 2005 - 2009

- = Issues des principales préconisations du diagnostic intercommunal pour la Réussite Educative
- = **Co-élaborées** et validées par l'ensemble des partenaires concernés
- = Validées par le comité de pilotage pour la réussite éducative en février 2005
- = Présentées lors du Séminaire intercommunal pour la réussite éducative en mars 2005

### 2. Priorités pour la réussite éducative en Nord Isère 2005 - 2009 - suite

#### Objectifs majeurs :

- **Priorité transversale** : Renforcer la place des parents
- **Priorité 1** : Prévenir et lutter contre le décrochage et l'échec scolaires des enfants et des adolescents les plus en difficulté
- **Priorité 2** : Assurer une scolarisation plus adaptée à destination des publics rencontrant des difficultés spécifiques : primo-arrivants, porteurs de handicaps, issus du milieu voyageur, etc.
- **Priorité 3** : Favoriser la sortie du système scolaire des jeunes de plus de 16 ans avec un diplôme adapté pour tous et leur insertion professionnelle

#### S'appuyant sur :

- La valorisation des ressources locales, la communication et la mise en réseau entre acteurs
- Le développement de la formation et la qualification des acteurs
- La mise en place d'un dispositif partenarial et participatif d'évaluation en continu du programme

### 3. Géographie et publics ciblés

*Définis en lien avec l'Etat et l'Education Nationale, en fonction du diagnostic partagé et du programme proposé*

#### Géographie

**L'ensemble du territoire du Contrat de Ville Nord Isère :**

- Villefontaine,
- Bourgoin-Jallieu,
- St Quentin Fallavier,
- L'Isle d'Abeau,
- La Verpillière

#### Publics

**Les enfants et les adolescents âgés de 2 à 16 ans et leurs familles**

- ⇒ Dans une logique de prévention précoce  
Priorité : enfants âgés de 2 à 10 ans et leurs familles
- ⇒ Avec une attention particulière aux publics résidant en ZUS et / ou scolarisés en REP et ZEP

### 4. Programme prévisionnel d'actions

Période : septembre 2005 à mars 2006

- **Repérer, analyser et traiter** les situations problématiques susceptibles de mettre les enfants et les jeunes en échec ou de les conduire au décrochage grâce aux **Réseaux d'Acteurs pour la Réussite Educative (RARE)**, cellules de veille éducative en Nord Isère, mis en place ou en cours d'installation sur chacune des 5 communes concernées  
Leur mise en place, avec une mise en cohérence et une coordination intercommunale = priorité pour les élus et l'Etat

#### **Les RARE ?**

**Principes fondamentaux :**

- **Démarche de travail** → synergie des acteurs socio-éducatifs et complémentarité des compétences de chacun
- Reconnaissance de la **maîtrise d'ouvrage aux parents** pour éviter de se substituer à leur rôle éducatif et les associer pleinement aux décisions concernant leurs enfants

**Objectifs :**

- **repérer et prévenir**, de manière précoce, les situations problématiques quel que soit la cause
- **élaborer des propositions d'interventions concertées et partenariales** (accompagnement à la scolarité, suivi éducatif, intervention auprès de la famille, médiation familles/école, suivi psychologique,...)

### Démarche globale :

- **logique de prévention précoce** : priorité sur les enfants du 1<sup>er</sup> degré et concentration d'effort sur les ZEP
- **architecture à double niveau** : intercommunal (institutionnel et politique), et communal (traitement et résolution de situations)
- **procédure de saisie et de traitement souple**
- **géométrie variable suivant les problématiques** pour favoriser une réactivité et une efficacité optimale dans le traitement des situations
- **appui sur les ressources locales** à repérer par les partenaires
- **adaptation au contexte et au territoire**

### Mise en place sur les communes :

- Validation et cadrage politique par les élus de chaque commune
- **Organisation de groupe de travail technique** en lien avec les référents techniques communaux :  
*concertation pour la définition des modalités de fonctionnement et de déontologie des RARE avec l'ensemble des partenaires concernés*

### Comment cela fonctionne ?

### Qui ?

### Quels moyens ?



#### Etat d'avancement des RARE :

- Consolider les RARE installés sur Villefontaine et Bourgoin-Jallieu : suivi et coordination des interventions
- Installer les RARE sur St Quentin Fallavier, La Verpillière, L'Isle d'Abeau



#### Période : septembre 2005 à mars 2006

- **Repérer, analyser et traiter** les situations problématiques susceptibles de mettre les enfants et les jeunes en échec ou de les conduire au décrochage grâce aux **Réseaux d'Acteurs pour la Réussite Educative (RARE)**, cellules de veille éducative en Nord Isère, mis en place ou en cours d'installation sur chacune des 5 communes concernées
- **Mettre en oeuvre des actions hors temps scolaire**, concourant à la **réussite éducative** des enfants et des adolescents concernés :
  - actions individuelles d'ordre social, sanitaire, éducatif
  - actions collectives : soutien à la scolarité, soutien à la parentalité, pratiques culturelles, sportives, éducatives
  - actions de formations croisées des acteurs socio-éducatifs à l'échelle intercommunale

**ATTENTION :** non substitution à l'action éducative assurée par l'Education Nationale, ni aux dispositifs existants portés par les diverses institutions et collectivités.

### 4. Programme prévisionnel d'actions

Période : septembre 2005 à mars 2006

- **Repérer, analyser et traiter** les situations problématiques susceptibles de mettre les enfants et les jeunes en échec ou de les conduire au décrochage grâce aux **Réseaux d'Acteurs pour la Réussite Educative (RARE)**, cellules de veille éducative en Nord Isère, sur chacune des 5 communes concernées
- **Mettre en oeuvre des actions hors temps scolaire**, concourant à la réussite éducative des enfants et des adolescents concernés  
*ATTENTION : non substitution à l'action éducative assurée par l'Education Nationale, ni aux dispositifs existants portés par les diverses institutions et collectivités*
- **Ouvrir un site internet**
- **Mettre en place un dispositif d'évaluation** en continu du programme

### 5. Bénéfices...

- Reconnaissance mutuelle des compétences de chacun et consolidation d'une dynamique de réseau
- Intérêt autour d'une démarche d'analyse croisée et d'interventions concertées
- Optimisation des conditions de résolution de difficultés par le regard bienveillant et collectif autour de l'enfant et sa famille
- Nécessité de s'appuyer sur une cohésion éducative des adultes donc en lien avec les parents

- Pérennisation des outils existants et de leurs moyens d'intervention (RASED, CLAS, Dispositif Relais, etc.) dans le cadre du droit commun ?
- Risque de substitution aux compétences de droit commun des institutions concernées (éducation nationale, conseil général, etc.) : transfert d'actions relevant de dispositifs de droit commun, vacations pour des interventions spécifiques individualisées ?
- Quelle articulation entre les interventions individuelles sous forme de vacations et les interventions de droit commun ?
- Quelle implication possible des acteurs de terrain (enseignants, travailleurs sociaux, etc.) dans une démarche de réseau et de concertation quand manque de moyens humains des institutions concernées ?
- Obligation de résultats : risque de dérives qui viseraient à ne traiter que les situations les moins problématiques pour obtenir des résultats ? Quid des enfants et adolescents les plus fragilisés ?